

L'INFO DU *Lac*



Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

Volume 32, No 3

7 juin 2023

Publié par la Municipalité
de Lac-Etchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Maryse Fortier

Collaborateurs :
Jude Emond
Jacques Gagnon
Éric Guenette
Maryse Fortier
José Poulin
Sylvain Poulin
Carole Provençal
Linda St-Hilaire
Camil Turmel
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Maryse Fortier

Correcteurs :
Maryse Fortier
Camil Turmel

Impression :
Daniel Gagnon,
courtier en
imprimerie

Sommaire

Mot du maire	p. 3 à 5
Mot du directeur général	p. 5 et 6
Le Conseil vous informe	p. 7
Services municipaux	p. 7 à 13
Sécurité publique	p. 14 à 15
Organismes communautaires	p. 16 à 24
Services des loisirs	p. 24 et 25
Agenda communautaire	p. 27



Date de tombée
pour la parution du 28 octobre 2023 :
29 septembre 2023 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

Bonnes Vacances

**Nous vous
souhaitons
un bel été
à toutes
et à tous !**

Mot du Maire



Rapport présenté en séance ordinaire le 2 mai 2023 concernant les faits saillants du rapport du vérificateur externe de la municipalité au 31 mai 2022.

En conformité de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport traite des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2022.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2022.
- Le dernier programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le tableau qui suit fait état des activités financières de la municipalité au 31 décembre 2022.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Municipalité de Lac-Etchemin	
Revenus	(7 300 159) \$
Charges de fonctionnement	7 625 557 \$
Déficit (excédent) avant conciliation à des fins fiscales	325 398 \$
Immobilisations	(1 503 409) \$
Produit de cession	(2 000) \$
(Gain) perte sur cession	1 446 \$
Remboursement ou produit de cession	(19 834) \$
Réduction de valeur	(22 626) \$
Financement	327 000 \$
Affectations	702 071 \$
Déficit (excédent) de l'exercice à des fins fiscales	(191 400) \$
Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés	(1 700 288) \$

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2022 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L et ont été déposés officiellement par le directeur général et greffier-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire mensuelle du mardi 2 mai 2023. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers

présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

À l'intérieur de son programme des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024, la municipalité prévoyait des investissements de 4 792 600 \$ pour l'année 2022.

Voici les principaux investissements (pour un montant de 2 500 868 \$) réalisés pour l'année 2022 :

- Le renforcement des rangs incluant la réparation du bas du 12^e Rang (25 681 \$ de gravier), le lignage de rues et de la piste cyclable (6 166 \$), l'épandage d'abat-poussière (41 706 \$), le fauchage de fossés (15 747 \$), le rapiéçage des rues et des rangs (18 247 \$) et la réfection en béton bitumineux des rangs (186 776 \$).
- Des travaux de rapiéçage dans le secteur urbain (19 676 \$), le pavage et la pose de bordures de rues dans l'avenue du Ruisseau (102 401 \$) puis la réfection du pavage et des bordures de la rue Poulin entre la route 277 et la 2^e Avenue (92 080 \$) ont été réalisés.
- Des services professionnels (ingénierie et arpentage) ainsi que l'achat d'un terrain pour l'agrandissement de la rue Industrielle ont été engagés (163 569 \$).
- La construction en partie d'un bâtiment d'entreposage pour le service des travaux publics (255 940 \$) dans le cadre du Programme d'aide pour les bâtiments municipaux (PRABAM) (157 069 \$).
- Des travaux de mise à niveau des bâtiments municipaux (167 155 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) – améliorations à des fins d'efficacité énergétique.
- L'installation de cinq (5) glissières de sécurité dans le 14^e Rang, la route du 14^e Rang et la route du Sanctuaire (42 588 \$) dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) – amélioration de la sécurité des usagers.
- L'installation de deux (2) luminaires de rues dans la rue Beaudry (2 506 \$).
- L'achat d'un panneau à message variable sur remorque (19 155 \$), d'un tracteur à gazon (14 925 \$), d'une coupeuse au plasma (5 098 \$) puis d'une soudeuse (3 970 \$).
- L'aménagement d'une haie de cèdres derrière les garages municipaux dans la rue Industrielle (8 039 \$) ainsi que l'aménagement d'un fossé et de l'égout pluvial dans la route du Sanctuaire près du numéro civique 504 (16 487 \$).
- Des travaux d'excavation et de terrassement ont été effectués pour terminer les travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout dans la rue Pouliot (24 208 \$) puis des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout, le pavage ainsi que la pose de bordures dans la rue Bernard (423 298 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU).
- Des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout, le pavage

ainsi que la pose de bordures dans la rue Roy (310 674 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ).

- L'achat d'équipements pour l'hygiène du milieu ; un laser de canalisation (6 508 \$), d'un outil de levage de couvercles et de grilles d'égout (2 252 \$) puis une caméra pour l'inspection de conduites d'égout (11 858 \$).
- L'optimisation du site de l'écocentre dont la construction d'un bâtiment, l'installation de clôtures et l'aménagement des quais et de la cour (147 034 \$) ont été réalisés dans le cadre du Programme de Recyc-Québec visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois (75 000 \$).
- Les travaux d'entretien du chalet du Mont-Original dont la réparation d'un mur extérieur près de la billetterie ainsi que la réfection de l'escalier pour se rendre à la terrasse (25 984 \$).
- L'aménagement d'un terrain multisports et d'un stationnement (287 288 \$) a été réalisé dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (100 000 \$) ainsi que du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) (107 385 \$).
- L'achat d'un traceur de lignes, de produits ainsi que d'un chronomètre portable pour le soccer (5 412 \$), d'un filet avec accessoires à l'arrêt de balle (576 \$) ainsi que la construction d'un boîte de frappeur au terrain de balle (1 083 \$).
- L'achat d'une laveuse à tapis à l'Édifice municipal (2 829 \$) puis le remplacement du photocopieur/numériseur (10 389 \$) puis du serveur informatique (10 613 \$) pour l'administration municipale.
- L'achat de 2 habits de combat (4 367 \$), le remplacement de bottes de combat et de casques de protection (6 543 \$) puis de radios portatives et radios mobiles (4 609 \$) ont été effectués pour le service de sécurité incendie.

Les règlements d'emprunt de la municipalité sont à la charge de tous les contribuables, sauf les emprunts qui profitent à certains groupes de citoyens ou bien à un secteur particulier. Dans ces cas, la municipalité retient le principe de l'utilisateur-payeur qui s'applique pour ces acquisitions.

Au cours de l'année 2022, aucun règlement d'emprunt n'a été adopté.

4. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2022, l'endettement non consolidé du secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin se chiffrait à 556 084 \$ et celui attribué à l'ensemble de la Municipalité de Lac-Etchemin à 2 414 289 \$ pour une somme totale de la dette de 2 970 373 \$. Voici un tableau de l'évolution de ces dettes non consolidées des années 2020 à 2022 :

Années	Secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin	Municipalité de Lac-Etchemin (Endettement affecté à l'ensemble)	Total ¹
2020	774 290 \$	2 752 917 \$	3 527 207 \$
2021	654 408 \$	2 637 066 \$	3 291 474 \$
2022	556 084 \$	2 414 289 \$	2 970 373 \$

5. LE FONDS DE ROULEMENT

Le montant maximal autorisé par règlement au fonds de roulement de la municipalité est de 1 141 500 \$. Le fonds de roulement d'une municipalité peut atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre

suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

Voici l'utilisation du fonds de roulement en 2022 :

- 10 613 \$ pour le remplacement du serveur informatique.
- 52 399 \$ pour l'achat d'un nouveau camion 4X4.
- 68 000 \$ pour le financement d'une partie de la construction d'un bâtiment d'entreposage dans la rue Industrielle.

Le remboursement de ces sommes est effectué sur une période maximale de dix (10) ans et affecté, selon le cas, au fonds général de la municipalité ou aux taxes de services pour ce qui est des investissements liés à l'eau potable et aux eaux usées.

Je tiens à remercier mes collaborateurs privilégiés qui sont les membres du conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Merci également à la direction générale, à la directrice des services administratifs et financiers, aux autres cadres et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos "clients" qui sont l'ensemble des citoyennes et citoyens de la Municipalité de Lac-Etchemin.

En marche vers l'accréditation Village-relais

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 mai dernier, une résolution a été adoptée pour nommer les membres qui siègeront sur le Comité de suivi Village-relais en l'occurrence, madame Nathalie Chabot et messieurs Mathieu Gourde, Fabien Lacorre et Patrick Lachance et pour le choix du chargé de projet, M. Laurent Rheault qui sera responsable de préparer le dossier de candidature en vue de l'accréditation de la Municipalité de Lac-Etchemin comme Village-relais.

Un Village-relais est une municipalité reconnue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable qui offre, avec l'aide de ses commerçants, une diversité de services et un lieu d'arrêt agréable et sécuritaire. En plus des services, les Villages-relais offrent aux voyageurs des attraits touristiques, culturels et naturels, des aménagements de qualité et un environnement à leur image, donnant ainsi le goût aux visiteurs de prolonger leur séjour.

La mise en place d'un réseau de Villages-relais vise quatre objectifs principaux :

- Accroître la sécurité des usagers de la route (automobiles, camions, autobus, véhicules récréatifs) en leur offrant des lieux d'arrêt accessibles en tout temps;
- Offrir une diversité de services et une qualité d'accueil;
- Inciter à l'amélioration physique des lieux et des bâtiments et à leur mise en valeur touristique;
- Apporter un soutien au développement local et régional.

Cette reconnaissance permettrait à la Municipalité de Lac-Etchemin de se joindre aux 43 municipalités du Québec qui font déjà partie de ce réseau. Actuellement en Chaudière-Appalaches seule la municipalité de La Guadeloupe en Beauce est reconnue comme Village-relais. Conséquemment, dans l'éventualité que nous soyons retenus comme Village-relais nous pourrions ainsi accroître notre visibilité au regard de notre offre de service tout en bénéficiant de l'ajout d'équipements et d'infrastructures subventionnés par le ministère des Transports (installation d'une borne de recharge rapide pour automobile, mobilier urbain, installation sanitaire et autres).

L'accréditation Village-relais pour notre municipalité serait un atout majeur

et en complémentarité avec le projet « cœurs Villageois de Lac-Etchemin » qui vise à mettre des efforts pour dynamiser et embellir le cœur du village, en plus de mettre en valeur les atouts naturels et culturels de notre milieu qui inciteront les gens à nous visiter.

Au cours des prochains jours, certains commerçants plus particulièrement des secteurs de la restauration, de l'hébergement, de l'alimentation et de la distribution d'essence seront contactés pour les informer au regard du concept de Village-relais et pour connaître leur volonté et leur intérêt à collaborer dans le cadre de notre demande d'accréditation. L'implication

et la participation de ces commerces sont essentielles pour assurer la concrétisation de ce projet, c'est pourquoi je leur demande de répondre positivement à notre demande d'appui à ce projet porteur d'avenir pour la collectivité etcheminoise.

Je souhaite à chacune et à chacun une excellente période estivale et je vous invite à profiter des différentes installations récréotouristiques dans notre localité et dans notre MRC.

Camil Turmel
Maire

Mat du directeur général



LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN TERMINE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022 AVEC UN SURPLUS D'EXERCICE AU MONTANT DE 191 400 \$.

Le mardi 2 mai dernier, lors de la séance ordinaire mensuelle, les états financiers consolidés de la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 ont été déposés officiellement par le directeur général et greffier-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal. Ceux-ci ont été présentés et commentés par le vérificateur externe affecté au dossier, M. Éric Lachance de la firme Lemieux Nolet, comptables agréés.

Je tiens à souligner l'excellent travail de contrôle et de suivi effectué par les directeurs des services municipaux et tout particulièrement celui de la directrice des services administratifs et financiers Mme Carole Provençal ainsi que le personnel affecté aux secteurs de la taxation et des finances.

Comme vous pouvez le constater en prenant connaissance du sommaire des activités financières présenté ci-dessous, celui-ci se caractérise par un excédent d'exercice de l'ordre de 191 400 \$, ce qui porte les excédents accumulés de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2022 de la Municipalité de Lac-Etchemin à 1 700 288 \$ réparti comme suit : 818 104 \$ en excédent libre, 342 316 \$ en excédents de fonctionnement affectés et 539 868 \$ en réserves financières et fonds réservés.

Votre Conseil municipal, en collaboration avec les gestionnaires municipaux, vous livre encore, pour une 20^e année consécutive depuis le regroupement municipal de novembre 2001, un excellent résultat financier qui permet ainsi à la Municipalité de Lac-Etchemin de disposer de réserves financières substantielles pour la mise en place, au cours des prochaines années, de divers projets structurants pour la collectivité lacetcheminoise, et ce, sans hypothéquer indûment sa capacité financière et par conséquent, l'endettement de ses citoyennes et citoyens.

Pour de plus amples renseignements au regard des états financiers 2022, je vous invite à consulter la rubrique « Budget et finances » dans la rubrique Finances et taxation des Services municipaux du site Internet de la municipalité au www.lac-etchemin.ca.

Le directeur général et greffier-trésorier
Patrick Lachance

Activités financières de fonctionnement à des fins fiscales consolidées Exercice terminé le 31 décembre 2022

Données	2022		2021
	Budget (non consolidées)	Réalisations (consolidées)	Réalisations (consolidées)
Revenus			
Taxes	5 357 002 \$	5 444 915 \$	5 157 315 \$
Paiements tenant lieu de taxes	346 763 \$	348 496 \$	297 700 \$
Transferts	449 743 \$	735 958 \$	560 479 \$
Services rendus	328 038 \$	404 443 \$	430 007 \$
Imposition de droits	189 000 \$	239 420 \$	234 315 \$
Amendes et pénalités	400 \$	3 215 \$	1 455 \$
Revenus de placements de portefeuille	- \$	- \$	- \$
Autres revenus d'intérêts	22 500 \$	54 255 \$	21 685 \$
Autres revenus	35 309 \$	69 457 \$	71 474 \$
Total des revenus	6 728 755 \$	7 300 159 \$	6 774 430 \$

Activités financières de fonctionnement à des fins fiscales consolidées

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Charges de fonctionnement

Administration générale	1 226 869 \$	1 261 342 \$	1 120 593 \$
Sécurité publique	921 234 \$	928 318 \$	831 372 \$
Transport	1 737 331 \$	1 819 065 \$	1 599 614 \$
Hygiène du milieu	1 871 490 \$	1 868 602 \$	1 774 044 \$
Santé et bien-être	29 247 \$	24 357 \$	31 941 \$
Aménagement, urbanisme et développement	497 566 \$	386 466 \$	469 428 \$
Loisirs et culture	1 185 421 \$	1 196 177 \$	1 067 922 \$
Réseau d'électricité	-	-	-
Frais de financement	131 799 \$	141 230 \$	135 259 \$
Total des charges de fonctionnement	7 600 957 \$	7 625 557 \$	7 030 173 \$

Conciliation à des fins fiscales

Immobilisations

Amortissement des immobilisations	(1 542 328) \$	(1 502 855) \$	(1 483 901) \$
Produit de cession		(2 000) \$	(12 575) \$
(Gain) perte sur cession		1 446 \$	12 575 \$
Réduction de valeur / Reclassement			

Propriétés destinées à la revente

Coût des propriétés vendues			
Réduction de valeur / Reclassement			

Prêts, placements à long terme à titre d'investissement

Remboursement ou produit de cession	(5 000) \$	(19 834) \$	(14 611) \$
Provision pour moins-value / Réduction de valeur		(22 626) \$	

Financement

Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Remboursement de la dette à long terme	327 000 \$	327 000 \$	365 200 \$

Affectations

Activités d'investissement	386 340 \$	586 898 \$	455 271 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	(86 000) \$	-	(110 496) \$
Excédent de fonctionnement affecté	(89 500) \$	(21 225) \$	(63 062) \$
Réserves financières et fonds réservés	137 286 \$	136 398 \$	163 912 \$

Total de la conciliation à des fins fiscales	(872 202) \$	(516 798) \$	(687 687) \$
---	---------------------	---------------------	---------------------

Excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales	- \$	191 400 \$	431 944 \$
---	-------------	-------------------	-------------------

Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 1^{er} janvier 2022

Affectations durant l'exercice	(715 817) \$
Excédent de l'exercice	191 400 \$

Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2022	1 700 288 \$
--	---------------------

Le Conseil... vous informe

- Adjudication du contrat de gré à gré pour les services de graphisme et d'impression du bulletin municipal l'Info du Lac pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.
- Adjudication du contrat pour la fourniture seulement de granulats MG-20 (classe B-classe A), MG-112, CG-14, pierre nette 3/4", pierre 200-300 et pierre 100-200 pour des travaux d'infrastructures et la réfection de certaines rues et certains rangs de la municipalité pour l'année 2023.
- Adjudication du contrat pour la fourniture, la livraison et l'installation d'enrobé bitumineux pour le rapiéçage mécanique de certaines rues et de certains rangs de la municipalité pour l'année 2023.
- Adjudication du contrat pour la fourniture, la livraison et l'installation d'enrobé bitumineux EC-10 pour le rapiéçage manuel de certaines rues et certains rangs de la municipalité pour l'année 2023.
- Adjudication du contrat de gré à gré pour le débroussaillage des emprises et/ou fossés de la municipalité pour l'année 2023.
- Adjudication du contrat pour la location de machineries lourdes pour la période du 15 mai 2023 au 14 mai 2024.
- Adjudication du contrat pour la réfection de bâtiments municipaux dans le cadre du "Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)" dans le cadre de l'efficacité énergétique - Année 2023.
- Demande de dérogation mineure no. 2023-152 - Mme Marcelline Rodrigue, au 190, 10^e Rang, lot numéro 3 601 279, zone 76-F, à Lac-Etchemin.
- Adoption du règlement numéro 219-2023 ayant pour objet d'amender le règlement relatif aux permis, certificats aux conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 65-2006 afin de changer les clauses nécessaires à l'obtention d'un permis et d'un certificat ainsi que la tarification relative aux permis et certificats.
- Adoption du Plan d'action du comité Cœurs villageois de la Municipalité de Lac-Etchemin pour 2023-2024.
- Révision périodique - Exemption de taxes foncières (CMQ-60804-002)- La Fondation Sanatorium Bégin pour l'immeuble situé au 102, rue Giguère.
- Résolution mandant M. Laurent Rheault pour l'élaboration d'un dossier de candidature « Village-relais ».
- Adjudication du contrat pour des travaux de réfection complète d'un tronçon du 12^e Rang.
- Adjudication du contrat pour la réhabilitation sans excavation de la ca-

pacité hydraulique de la conduite d'eau potable en fonte de la 2^e Avenue.

- Dépôt du plan d'action pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés sur les réseaux d'égout de la Municipalité de Lac-Etchemin dans le cadre des programmes FIMEAU et de la TECQ.
- Résolution d'appui pour demande d'exécution des travaux pour l'implantation d'un réseau de distribution d'Hydro-Québec sur la future 4^e Avenue dans l'agrandissement du parc industriel de la Municipalité de Lac-Etchemin.
- Avis de motion - Règlement relatif au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).
- Adoption du projet règlement numéro 221-2023 relatif au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

¹ Cette rubrique constitue un résumé très sommaire. Pour plus de détails concernant les résolutions adoptées, nous vous invitons à vous référer aux procès-verbaux dans toutes leurs intégralités qui sont disponibles pour consultation sur le site web de la municipalité au <http://www.lac-etchemin.ca/ordres-du-jour-proces-verbaux/>.

Services municipaux

MISE À L'EAU et STATION DE LAVAGE au Club Nautique

CALENDRIER DES OPÉRATIONS POUR LA SAISON 2023

Date	Heure	Accès aux utilisateurs
9-10 & 11 juin	9h à 12h	Locataires de quais
9-10 et 11 juin	9 h à 12 h	Tous
16-17 et 18 juin	9 h à 12 h	Tous
23-24 et 25 juin	9 h à 15 h	Tous
26 juin au 1 ^{er} septembre durant la semaine (excluant du 24 juillet au 4 août)	9 h à 12 h	Tous
1 ^{er} -2 juillet	9 h à 15 h	Tous
8-9 juillet		
15-16 juillet		
22 juillet au 6 août		
12-13 août		
19-20 août		
26-27 août		
2-3 septembre		

- Dates sujettes à changement

TARIFICATION

TYPE D'EMBARCATIONS	SAISONNIER		JOURNALIER	
	CONTRIBUABLE	NON CONTRIBUTUABLE	CONTRIBUABLE	NON CONTRIBUTUABLE
Bateau standard, ponton et bateau de pêche*	350 \$	475 \$	50 \$	125 \$
Bateau de Wake	600 \$	800 \$	100 \$	250 \$
Motomarine	450 \$	600 \$	75 \$	175 \$
Chaloupe*	150 \$	200 \$	25 \$	75 \$

*Un bateau de pêche est une embarcation qui peut être conduit avec gouvernail ou conduite à l'avant.

Les tarifs Saisonnier inclus l'accès à la station de lavage et la mise à l'eau de façon illimitée pour la période estivale pour une même embarcation. Les plaisanciers pourront acheter leur accès en ligne sur le site Internet de la municipalité.

Les tarifs journaliers inclus un lavage et une mise à l'eau valide pour une période de 24 heures.

Tous ces tarifs excluent les taxes applicables.

VIGNETTES ANNUELLES

Toutes les embarcations motorisées selon notre réglementation, présentes sur le lac pour la période estivale qui ont un accès quai, saisonnier ou riverain, doivent être identifiées d'une vignette que les plaisanciers pourront acheter en ligne sur le site Internet de la municipalité au coût de 10 \$ plus les taxes applicables.

MÉTHODE DE PAIEMENT :

Le paiement des accès et des vignettes doit se faire sur le site Internet de la municipalité : <https://lac-etchemin.ca/vivre-a-lac-etchemin/club-nautique/>



Lac-etchemin présente sa 3^e édition le 2 septembre 2023

C'est le samedi 2 septembre prochain que se tiendra la troisième édition du Triathlon Bionick de Lac-etchemin. L'activité qui a remporté l'événement niveau régional à sa 1^{re} édition et l'événement coup de cœur de l'année à sa 2^e édition par TQ fait en sorte que le comité organisateur est fier de présenter une édition encore plus relevée. En effet, l'épreuve Initiation Jeunesse pour les 4 à 11 ans s'ajoutera dans le cadre de notre 3^e édition.

Les excellents commentaires des athlètes, des visiteurs, des bénévoles et la reconnaissance de Triathlon Québec ont motivé le comité organisateur à offrir plus de courses et ainsi permettre à plus de personnes de vivre un premier triathlon ou, pour les athlètes, un triathlon qui sort de l'ordinaire.

Les disciplines

Pour l'édition de 2023, les classes suivantes seront offertes :

Olympique

1500 mètres de natation, 40 km de vélo et 10 km de course.

Coupe Québec olympique

Sprint

750 mètres de natation, 20 km de vélo et 5 km de course

Découverte – volet jeunesse U13 U15

375 mètres de natation, 10 km de vélo et 2.5 km de course.

Initiation Jeunesse – 4 à 11 ans

(voir les distances sur notre site web)

Directeur sportif de Bionick Triathlon, club lévisien partenaire du comité organisateur, Sébastien Carrier souligne qu'il a été séduit par Lac-etchemin et le secteur de l'Éco-Parc, point central de l'événement, qui a tout pour plaire aux adeptes de triathlon qui seront présents le 2 septembre prochain. Ce dernier ajoute que l'événement aura, cette année, un statut de calibre provincial et possiblement national. « Nous avons le privilège de joindre le circuit de la Coupe du Québec, mais l'événement est aussi offert pour tout groupe d'âge. « Il y a des événements de ce genre qui attirent jusqu'à 1000 participants par année. L'endroit est magique. Les gens qui viennent ici vont aimer cela et vont en parler à d'autres qui viendront à leur tour », poursuit-il.

Monsieur Carrier souligne que les membres de Bionick Triathlon viendront s'entraîner régulièrement à Lac-etchemin au cours de l'été, question de découvrir le site et de bien se préparer en vue de l'événement du 2 septembre. « Nous avons réuni près de 80 athlètes lors d'une journée « découverte de parcours » organisée l'an passé, du jamais vu pour une journée d'entraînement. De plus, un couloir de nage sera maintenant disponible à l'Éco-Parc pour les nageurs qui pourront s'entraîner du 15 juin au 15 septembre. Surveillez nos infos pour l'ouverture officielle.

Présidente du comité organisateur, Marie-Luce Giguère se réjouit du succès des 2 premières éditions qui, selon elle, sont la concrétisation d'un rêve pour plusieurs. « Cela fait longtemps qu'on en parle. La réponse du milieu est extraordinaire à tous les niveaux. De généreux commanditaires seront encore de la partie pour la 3^e édition. Et que dire des nombreux bénévoles qui ont investi un nombre d'heures incroyables. On invite la population à participer comme bénévole, comme participant ou encore comme commanditaire et comme toujours être de bons ambassadeurs pour l'événement ». À ce sujet, nous



sommes d'ailleurs à la recherche d'un commanditaire pour chapeauter l'épreuve Initiation-Jeunesse. L'entreprise donnera son nom à cet événement d'envergure. Merci de nous rejoindre, Marie-Luce Giguère au 418 625-5106 ou Christine Rochefort au 418 625-9889 pour de plus amples informations.

Les parcours

Les parcours seront sensiblement les mêmes que lors de la première édition, nous corrigerons quelques irritants pour améliorer la sécurité et accueillir les nouvelles tranches d'âges qui se joignent à nous en 2023. Les résidents seront invités à prévoir leurs sorties du samedi matin pour éviter des surprises. Comme par exemple, se stationner hors du circuit afin de quitter de façon sécuritaire pour le travail ou les loisirs. Le comité organisateur informera la population sur sa page Facebook les jours avant l'événement afin de donner la bonne information. D'autres médias seront aussi utilisés.

*Les Cœurs
villageois*

Lancement du Cœur villageois de Lac-Etchemin

Le 16 mai dernier, le nouveau comité Cœurs villageois de Lac-Etchemin a invité la population au dévoilement de ses premières actions dans le cadre de la démarche de certification débutée en 2022.

Le réseau des Cœurs villageois est une certification touristique unique en son genre au Canada développée par Tourisme Cantons-de-l'Est et qui s'implante tranquillement dans 6 municipalités de Bellechasse-Etchemins depuis 2020. La démarche encourage les municipalités à mettre des efforts dans leur développement pour embellir et dynamiser les cœurs de villages, en plus de mettre en valeur les atouts naturels et culturels qui valent le déplacement.



Le comité de Lac-Etchemin, composé de 8 personnes, a présenté le résultat de sa démarche de plusieurs mois qui a permis d'identifier le sens du lieu.

Le sens du lieu

La notoriété du lac est déjà bien établie et est identitaire pour la municipalité dont plusieurs activités sont possibles tout au long de l'année à quelques pas du centre-ville. Il y a plus encore, Lac-Etchemin est aussi attractive sur 4 saisons. Diverses activités ont été initiées sur le lac au cours

des dernières années en plus de toutes les possibilités d'activités à proximité (golf, ski, marches, ski de fond, raquettes, agrotourisme, plage et glissades, camping, vélo de montagne, musée, etc.). Il est donc possible de vivre pleinement à Lac-Etchemin en plus d'accueillir de nombreux visiteurs à des activités captivantes.

Le plan d'action

Les actions prévues au cours des prochaines années permettront de dévelop-



per l'offre touristique et l'animation du Cœur villageois. Nous allons personifier le sens du lieu à travers nos actions pour ainsi créer un sentiment d'appartenance et une image de marque intéressante pour nos citoyens et nos visiteurs. Un mandat sera confié à une firme spécialisée pour la planification du centre-ville. Un projet d'ajout d'une œuvre d'art monumentale est présentement dans les plans et un circuit autoguidé verra le jour en 2023.

Nous souhaitons que les commerçants, résidents du secteur et la population en général s'intéressent au projet et partagent leurs idées avec les membres du comité des Cœurs villageois. Ce projet se poursuivra sur les prochaines années et l'implication de toutes et de tous sera sollicitée pour sa réussite. Au cours des prochains mois, nous travaillerons à donner à notre centre-ville une identité qui plaira à notre population et aux nombreux visiteurs.

À propos du réseau des Cœurs villageois

Le réseau des Cœurs villageois est une initiative signée Tourisme Cantons-de-l'Est qui a vu le jour en 2015. Les Cœurs villageois sont des villages et des villes emblématiques, qui dessinent en beauté les traits de leur région et séduisent par leur personnalité, leurs atouts exclusifs et leurs tentations gourmandes. Unique au Canada, le réseau a pour but de dynamiser les communautés tout en mettant en valeur leurs singularités et les particularités de leur patrimoine. Le cœur du village devient alors l'attrait principal de l'expérience touristique des visiteurs. La dénomination de Cœur villageois est par ailleurs portée par les gens qui y vivent et qui ont travaillé fort afin de rencontrer les critères liés à cette reconnaissance. L'objectif est de les aider à développer harmonieusement leur milieu de vie, en accentuant leur attractivité touristique tout en conservant leur personnalité et leurs caractéristiques propres.

Médaille du Lieutenant-Gouverneur

Texte présenté au comité responsable de l'attribution de la médaille du Lieutenant-Gouverneur afin de soutenir la candidature de Monsieur Marcel Rancourt.

Monsieur Marcel Rancourt est originaire de Lac-Etchemin, il est le dernier

d'une famille de 19 enfants dont le père était cultivateur. Il quitte Lac-Etchemin pour compléter son cours classique en enseignement au Collège de Lévis et devient pensionnaire compte tenu de la distance de son lieu de résidence. Pour Marcel, ce fut une grande révélation. La vie de groupe, l'entraide, l'écoute de l'autre et la camaraderie développent chez lui le désir de toujours être entouré, de partager et de s'impliquer.

Amateur de hockey, il s'implique dans le hockey mineur durant 12 ans avant même que ses enfants évoluent dans ce sport. Son désir de s'impliquer est très grand et cela lui permet d'être en contact avec beaucoup de monde. Son bénévolat est très varié, il est membre de la Caisse d'entraide pendant 8 ans, soit jusqu'à sa fermeture. Sa bonne humeur, sa jovialité le rend très accessible et en demande. Il occupe le poste de conseiller municipal pour un mandat et demi soit jusqu'à la fusion de la ville et de la paroisse de Lac-Etchemin. Toujours dans les années 90, il s'implique également dans la Fabrique pendant 6 ans, soit le maximum autorisé par membre.

Monsieur Rancourt a eu une carrière bien remplie dans le monde de la santé au niveau des relations de travail et des ressources humaines. Il aimait bien créer des activités de loisirs pour renforcer la camaraderie entre les employés, les différents corps de métier, la direction et la clientèle. Il a ainsi créé une ambiance de travail qui permettait à tous de bien s'épanouir. Durant sa carrière, il a siégé à la Fondation du Sanatorium Bégin durant 15 ans dont 6 à titre de président. C'était important pour lui que le milieu garde les services de santé à proximité et que la population s'implique dans son maintien. À sa retraite en 2001, il initie une ligue de hockey amicale pour les aînés qui se rencontrent 2 fois par semaine pour s'amuser mais surtout pour socialiser entre amis. La ligue existe toujours et Marcel se fait un devoir d'être présent.

Retraite n'est pas synonyme de ralentissement, Marcel est sollicité afin de s'impliquer dans le club de l'âge d'or. Il y demeurera pendant 10 ans en plus de siéger à la FADOQ régionale de Chaudière-Appalaches quelques années. Un projet qui lui a demandé beaucoup mais qui était la source principale des revenus du club des aînés, le bingo hebdomadaire. Son expérience le transporte également vers le conseil d'administration de la Coop de Solidarité des Etchemins pendant 6 ans.

Il débute en 2012 une croisade de 10 années à Radio Bellechasse-Etchemins à titre de président de l'organisme dont les 2 dernières furent assez intensives avec la relocalisation des locaux et le redressement de la situation financière.

Peu de gens ne connaissent pas Marcel, il est de tous les combats et son sens de l'écoute et du respect des autres en fait un allié important partout où il se trouve. En 2023, il reprend son bénévolat à la Fabrique Sainte-Katherine-Tékakwitha car de grandes décisions seront à prendre, son expertise et son pouvoir de négociation seront cruciaux pour l'organisme.



Réalisations famille-aînés

Septembre 2021 à octobre 2022



Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble

Organisation municipale et administration de la politique

- Confirmation de mandats et nomination de membres du comité de suivi de la Politique familiale et des aînés. Maintenant 6 membres de la communauté siègent au comité.
- Signature d'un protocole d'entente avec la Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins incluant une aide financière pour le bon fonctionnement du point de service de Lac-Etchemin.
- La Municipalité de Lac-Etchemin est membre d'Espace MUNI. Espace MUNI, organisme provincial, est un joueur incontournable pour les municipalités et les MRC qui souhaitent un accompagnement, des outils et de l'inspiration en vue d'offrir à leurs citoyennes et citoyens un milieu de vie sain, actif, solidaire, inclusif et durable.
- Publication des réalisations famille-aînés dans le journal l'Info du lac de décembre 2021
- Proclamation de la "Semaine québécoise des familles" du 9 au 15 mai 2022 sous le thème "ENGAGÉS pour les familles".
- Tenue de la 15^e édition de l'activité d'accueil des nouveaux arrivants le 9 septembre à l'Éco-Parc des Etchemins.
- 20 novembre – Journée nationale des enfants. Le 18 novembre, dévoilement à l'école d'une grande affiche avec les droits des enfants.



Communication – Information

- Accentuer la publicité pour la programmation de loisirs offerte maintenant en couleur et disponible sur le site Internet de la municipalité et dans divers endroits sur le territoire de la municipalité.

Loisirs – Sports – Plein air – Activités physiques

- Signature d'un protocole d'entente avec la corporation de l'Éco-Parc concernant certaines conditions et modalités relatives au versement d'une aide financière annuelle.
- Politique de tarification : tarifs et rabais pour les familles nombreuses.
- Présentation du 2^e camp estival KIALULIRA. Ce camp vise la conservation des acquis en lecture de nos jeunes durant la période estivale. La Municipalité de Lac-Etchemin est fiduciaire du projet pour l'ensemble des activités tenue dans de la MRC des Etchemins.
- Offre gratuite pour garder la forme avec l'accès à des raquettes à neige, des skis de fond, des luges et soucoupes pour la glisse.
- Politique d'aide financière pour la jeunesse – Élitique sportive et culturel – Versement d'une somme de 1 080 \$ à deux athlètes en collaboration avec la Caisse Desjardins des Etchemins.

Culture – Arts – Éducation

- Versement d'une subvention de 300 \$ à l'organisation du Moulin La Lorraine pour la tenue d'activités dans le cadre de la semaine de relâche

au Moulin La Lorraine sous le thème "Relâche ton art !". Plusieurs activités offertes aux jeunes de 6 à 12 ans. Elles sont animées par des artistes professionnels.

- Adhésion à un partenariat financier avec le Moulin La Lorraine au montant annuel de 3 500 \$ par année (2022 à 2025).
- Soutien financier aux organismes culturels (Chorale l'Écho du Lac).

Environnement – Habitation – Sécurité

- Signature d'une entente pour le service d'une brigade scolaire pour l'année 2021-2022.
- La Municipalité de Lac-Etchemin verse un montant de 275 \$ à Horto Verdi pour la journée « Le marché fermier des Etchemins » qui en était à sa 3^e édition.
- Proclamation de la semaine de la prévention des incendies sous le thème Le premier responsable, c'est toi, du 3 au 9 octobre 2021.
- Mise à jour de la Politique d'aide pour les couches de coton. Le comité souhaite élargir l'aide avec d'autres produits d'hygiène durables.
- Adhésion de la municipalité au Comité Cœurs villageois. Ce programme s'inscrit dans la démarche de développement récréotouristique et que celui-ci encourage les municipalités à mettre des efforts dans leur développement pour embellir et dynamiser les cœurs de villages, en plus de mettre en valeur les atouts naturels et culturels qui valent le déplacement.

Transport et mobilité

- Paiement de la quote-part au Transport autonomie Beauce-Etchemins – Année 2022.

Soutien aux parents et intergénérationnel

- Maintien du camp de jour en période de pandémie.
- Collaboration avec la Maison de jeunes pour l'organisation d'un camp de jour estival.
- Publication dans l'Info du lac de décembre et juin de la liste des jeunes offrant leurs services pour le gardiennage.



Comité de suivi : Gilles Neault, Germaine Lessard, Sabrina Lamontagne, Annie Gagné, Josée Lévesque, Florent Pelletier, Jude Emond et à la présidence, Guyda Deblois, représentant des questions familles et aînés.



LA PRIORITÉ SUR L'EAU C'EST IMPORTANT !!!

Printemps, été et automne, trois merveilleuses saisons pour profiter au maximum de notre beau lac Etchemin.

Des bateaux à moteurs, des motomarines, des kayaks, des dériveurs, des planches à voile, des baigneurs, des nageurs... quel méli-mélo.

De trop nombreux accidents surviennent sur nos lacs qui ne devraient pas se produire si chacun connaissait et respectait la priorité sur l'eau.

À qui la priorité sur l'eau ? Il y a une règle marine, facile à se souvenir et valable sur n'importe quel plan d'eau, même sur le fleuve et l'océan : **la priorité est donnée au bâtiment le moins manoeuvrant.**

Ça veut dire quoi ? Un bateau à moteur et une motomarine sont facilement manoeuvrables parce qu'ils peuvent changer de direction rapidement et facilement. Un kayak l'est moins qu'un bateau parce que moins rapide. Un dériveur et une planche à voile le sont encore moins parce qu'ils sont dépendants de la force et de la direction du vent. Donc, **la priorité sur l'eau** revient aux embarcations propulsées par la force humaine ou par la force du vent : **kayaks, canots, planches à voile, voiliers, etc...**

Référence: Guide de sécurité nautique de Transport Canada
<http://www.tc.gc.ca/SecuriteNautique/menu.htm>



L'implantation de toute piscine hors-terre (temporaire ou permanente) est régie par des normes. **Il est nécessaire que vous vous prévaliez d'un permis municipal** dès que vous avez un bassin dont l'une de ses parties a une profondeur supérieure à 60 centimètres. Le tout est dans le but de s'assurer que l'installation soit faite de façon sécuritaire. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la municipalité au www.lac-etchemin.ca pour connaître toutes les règles à respecter.

L'aménagement d'une piscine dans votre cour arrière ne doit pas être fait à la légère, c'est la sécurité de nos enfants qui est en jeu, chaque petit geste compte. Nous comptons sur votre collaboration pour nous aider à éviter les accidents en milieu résidentiel, **aidez-nous à protéger VOS enfants.**

Notez que notre inspecteur passera vérifier si tout est conforme suite aux travaux.

Éric Guenette

Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

Vente de garage collective

Les 23, 24 et 25 juin



Vente de garage collective sur tout le territoire de la Municipalité de Lac-Étchemin

En cas de pluie, l'activité aura lieu le 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2023.

Toutes les personnes qui désirent exposer des objets sur leur terrain pour les vendre pourront le faire sans aucun frais. Exceptionnellement, cet événement se réalisera sans que chaque participant ait à faire la demande d'un certificat d'autorisation.



ÉCOCENTRE

(rue Deblois)

HEURES D'OUVERTURE

SAMEDI 8 H À 12 H
MERCREDI 13 H À 16 H

Service offert d'avril à novembre.

Prendre note qu'il n'est plus possible d'avoir accès au site en dehors de ces heures.

Par contre, nous offrons toujours la possibilité de vous ouvrir les portes en dehors des heures habituelles, au coût de 25 \$ + taxes / fois, avec rendez-vous et paiement à l'avance auprès de la municipalité.

Pour plus d'information relativement à ces services, nous vous invitons à nous contacter au 418 625-4521.

Quelques petits trucs pratiques pour la collecte de vos matières résiduelles

Nous vous rappelons qu'il est important que vous procédiez au **désassemblage des boîtes de carton** avant de les mettre dans votre bac, cela réduit de beaucoup l'espace disponible dans votre bac ainsi que dans notre camion de collecte.

N'oubliez pas de **laisser un espace minimal d'environ 45 cm (18 po) entre**

chaque bac afin que nous puissions prendre le bac avec la pince.

Un bac inaccessible ne sera pas ramassé. Advenant que certains endroits soient difficiles d'accès en raison de la météo, il se peut que l'on ne procède pas à la collecte la journée prévue; nous repasserons dès que la situation sera plus propice.

Ne laissez pas de matière à l'extérieur du bac. Si exceptionnellement vous avez une trop grande quantité de matière pour vos bacs, veuillez téléphoner à nos bureaux pour prendre arrangement sur la façon d'en disposer.

Ne laissez pas des matières dépasser de votre bac, car ce dernier risque d'être endommagé (les pentures du couvercle risquent d'être forcées). Vous êtes responsable de votre bac et de voir à son entretien (réparation si besoin). La municipalité n'est pas responsable des bris qui découleraient d'un mauvais entretien de votre part. Nous avons des pièces de rechange que l'on peut vous vendre au besoin.

***** Notez que les bacs 240 litres ne seront plus acceptés pour la collecte à compter du 1 octobre. Donc si c'est votre cas, veuillez le remplacer par un 360 litres (bac standard). Il est possible de vous en procurer un à nos bureaux.**

Il est important de mettre les efforts nécessaires pour la bonne marche de la collecte des matières résiduelles.

exemple à **NE PAS FAIRE**



Merci à l'avance de votre bonne collaboration.

Éric Guenette

Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

Inspection des terrains

Le service de l'urbanisme tient à informer la population que son département débutera bientôt la visite de certains terrains et immeubles sur son territoire.

Cette démarche a pour but de vérifier que les travaux exécutés reflètent et respectent bien les exigences relatives aux permis octroyés pour la réalisation de constructions ou de rénovations de propriété.

Une inspection de l'aménagement de la bande riveraine sera également effectuée à certains endroits dans le but de nous assurer que celle-ci est conforme au règlement concernant la revitalisation des rives du lac Etchemin.

Donc, ne soyez pas inquiets si vous remarquez la présence de M. Luc Laflamme (adjoint à l'urbanisme) sur votre terrain ou près de votre résidence.

Merci de votre compréhension de votre bonne collaboration.

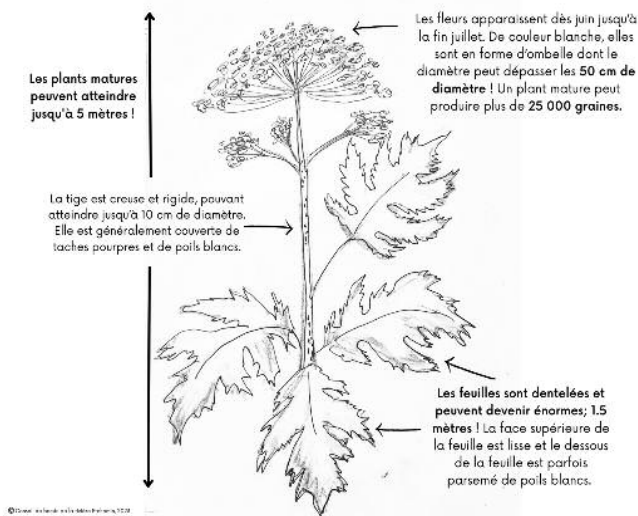
CONNAISSEZ-VOUS LA BERCE DU CAUCASE?

(Heracleum mantegazzianum)

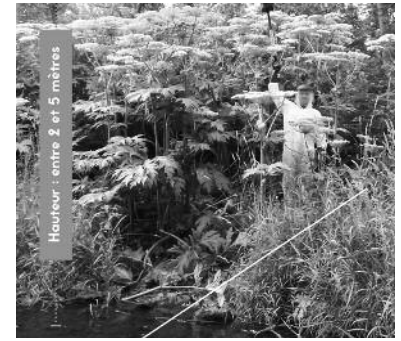
Cette plante exotique envahissante représente un danger pour la santé publique. Au contact avec la peau, la sève de la berce du Caucase peut provoquer des lésions cutanées importantes qui peuvent s'apparenter à des brûlures de second degré. Cela est dû au fait que la sève contient des photophytotoxines, soit des toxines qui sont activées par la lumière du soleil.

En cas d'exposition à la sève de la berce du Caucase, éliminez le plus rapidement possible la sève à l'aide d'un papier absorbant, tout en évitant de la répandre davantage. Lavez ensuite avec du savon et rincez abondamment avec de l'eau l'endroit touché.

Comment la reconnaître ?



La berce du Caucase a été introduite sur le continent américain pour des raisons horticoles et répertoriée pour la première fois au Québec en 1990. La plante colonise les milieux perturbés et humides (le long des berges de cours d'eau, des fossés, des chemins de fer et des routes)



Saviez-vous que ?

Les 9 organismes de bassins versants (OBV) de la région de Chaudière-Appalaches sont mandatés et formés pour éradiquer la plante. Depuis près d'une décennie nous développons une expertise dans la lutte à la berce du Caucase, à ce jour c'est plus de 225 000 plants qui ont été arrachés !

Quoi faire en présence de berce du Caucase ?

Pour signaler la présence d'un plant, notez son emplacement le plus précisément possible et prenez quelques photos des parties de la plante (tige, feuilles, fleurs) et son emplacement.

Remplir le formulaire sur www.bybyberceducaucase.com ou appeler au 581 224-6671.

Qui est le CBE ?

Le conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) est l'un des 40 organismes de bassin versant du Québec ayant comme mandat principal de permettre aux acteurs environnementaux, économiques et sociaux de développer un consensus régional sur les moyens d'assurer la pérennité des activités et des ressources liées à l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin.

Pour informations

www.bybyberceducaucase.com
www.cbetchemin.qc.ca

Liste des gardiennes et gardiens de Lac-Etchemin

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés offre, depuis plusieurs années, un cours de gardiens avertis pour les jeunes de la 5^e et 6^e année du primaire avec la collaboration d'une formatrice de la Croix Rouge.

Nom	Adresse	Age	Téléphone
Bergeron Lyana	302, de la Montagne	11	581 215-8031
Bolduc Louis-Charles	603, route des Sommets	11	418 625-4822
Cayouette Éliane	141, rue Carrier (Ste-Justine)	11	418 625-0296
Drouin Océane	514, route des Sommets	11	418 625-4307
Fortin Mélodie	204, rue Poulin	13	418 625-4233
Gauthier Léa	298, avenue du Ruisseau	12	418 800-6121
Goulet Mégane	307, rue Leclerc	12	418 625-3444
Morin Ouellet Élisabeth	133, rue Carrier (Ste-Justine)	12	581 215-8373
Nadeau Joanie	205, rue Poulin	11	581 820-1613
Paquet Ély-Rose	1363, route 277	12	418 230-2549
Roy Aurélie	310, rue Taillon	12	418 625-3522
Turcotte Florabelle	301, rue de la Chapelle	12	418 625-4969
Turmel Léa-Maude	656, route du Golf	11	418 625-1300

Sécurité publique

Utilisation et entreposage des produits domestiques dangereux

Vous possédez sûrement des produits potentiellement dangereux présentant des risques pour votre sécurité et pouvant dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer ou même exploser.

Les produits domestiques

Votre domicile peut receler des produits domestiques potentiellement dangereux comme :

- des produits nettoyants
- du vernis à ongles
- du fixatif à cheveux
- de l'alcool à friction
- de la peinture
- des pesticides
- du propane
- des produits d'entretien de piscine
- de l'huile végétale.



Les liquides inflammables ou combustibles

Ces liquides constituent des dangers importants si vous n'y faites pas attention.

- Leurs vapeurs s'enflamment facilement, brûlent vivement et peuvent provoquer une explosion.
- Ils dégagent du monoxyde de carbone (CO) s'il y a une mauvaise combustion. Le CO est un gaz incolore, inodore et sans saveur mais toxique et dangereux pour la santé.

Les liquides inflammables

Un liquide inflammable dégage des vapeurs inflammables à une température ambiante inférieure à 37,8 °C ou 100 °F.

Liquides inflammables les plus communs :

- essence
- acétone
- alcool
- essence à briquet
- naphta
- liquide à fondue
- certaines colles de type « contact »

Les liquides combustibles

Un liquide combustible dégage des vapeurs inflammables à une température ambiante égale ou supérieure à 37,8 °C ou 100 °F.

Liquides combustibles les plus communs :

- kérosène

- huile à chauffage
- peinture à l'huile
- diluants à peinture
- huile à lampe

Usage sécuritaire de ces produits domestiques dangereux

Vous devez faire attention aux réactions chimiques que ces produits domestiques peuvent provoquer au contact d'autres produits. Ces réactions chimiques peuvent être dangereuses pour votre santé et votre sécurité.



Afin de prévenir les incendies et les effets sur votre santé, vous devez utiliser, manipuler et entreposer les produits domestiques dangereux de façon sécuritaire.

Avant d'utiliser ou de manipuler ce type de produits :

- Éloignez-vous de toute source de chaleur comme :
 - un appareil produisant des flammes nues ou des étincelles
 - une surface chaude
 - une cigarette allumée
- Si vous ne pouvez pas les manipuler à l'extérieur, assurez-vous de ventiler la pièce afin d'empêcher l'accumulation de vapeurs inflammables. Lisez bien les instructions et les mises en garde sur l'étiquette du produit.

Après avoir utilisé ce type de produits

- Jetez dans un contenant à l'épreuve du feu, les journaux, les linges, les débris végétaux ou toute autre matière imbibée de produits domestiques facilement inflammables comme les carburants, les solvants à peinture ou l'alcool à friction.
- Ne jetez pas les contenants vides dans le feu; recyclez-les ou jetez-les dans les endroits prévus à cet effet.
- Évitez de percer, de découper ou de souder le contenant d'un produit, même s'il est vide.
- Ne versez jamais les produits domestiques dangereux dans les tuyaux de drainage de votre maison. Ils peuvent accumuler une charge d'électricité statique capable de créer une étincelle.
- Évitez de fumer lors de la manipulation des liquides inflammables ou combustibles.

Entreposage sécuritaire des liquides inflammables ou combustibles

- Entreposez les liquides inflammables ou combustibles loin des sources de chaleur, hors de portée des enfants et dans des endroits propres et secs comme un garage ou un cabanon, mais pas sur un balcon, ni près d'une fenêtre ou d'une issue.
- Conformez-vous aux consignes d'entreposage inscrites sur l'étiquette.
- Évitez de les entreposer avec les produits ménagers.
- Conservez-les dans leur contenant d'origine avec l'étiquette. Ne les transvidez pas. L'essence doit être conservée dans un bidon étiqueté et hermétique, conçu à cet effet.
- Respectez les normes d'entreposage du Code national de prévention des incendies du Canada (1995) :



- dans un logement : un maximum de 15 litres de liquides combustibles et inflammables, MAIS n'incluant pas plus de 5 litres de liquides inflammables (essence, alcool, etc.).
- garage ou dans un cabanon : maximum de 50 litres de liquides combustibles et inflammables, MAIS n'incluant pas plus de 30 litres de liquides inflammables.

Autres règles de prudence concernant les produits domestiques dangereux

- Inspectez les contenants régulièrement pour détecter les fuites. S'il y a fuite, aérer l'endroit et, si elle est importante, avisez votre service municipal de sécurité incendie.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous utilisez un appareil fonctionnant avec un combustible comme le bois, le mazout, l'essence, le diesel, le gaz naturel ou le propane. Suivez les recommandations du fabricant pour l'installation de l'avertisseur.
- Ayez un extincteur portatif de type ABC pour éteindre un début d'incendie causé par un de ces produits. N'éteignez jamais avec de l'eau.
- N'utilisez jamais de liquides inflammables ou combustibles pour allumer un feu de camp ou un barbecue au charbon de bois.
- Ne jamais laver des vêtements imbibés d'une substance inflammable comme l'huile végétale ou l'essence dans la laveuse avant de les avoir suspendus dehors pour éliminer les vapeurs. Ne les faites pas sécher dans la sècheuse non plus.
- Arrêtez tous les moteurs à essence avant de remplir le réservoir. Effectuez cette opération à l'extérieur.
- N'utilisez jamais un téléphone cellulaire ou sans fil près d'un liquide inflammable ou combustible.

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie

Règlementation en matière de sécurité incendie

ARTICLE 18 - DISPOSITION APPLICABLES AUX PIÈCES PYROTHECHNIQUES

L'article 18 s'applique aux pièces pyrotechniques de la classe 7.2.1 prévue à la Loi sur les explosifs (L.R.C. (1985), ch. E-17), à l'exception des capsules pour pistolets jouets.

Il est interdit d'utiliser ces pièces pyrotechniques sans une autorisation préalable de l'autorité compétente (**service incendie**).

Comme la réglementation applicable aux pièces pyrotechniques est volumineuse, vous trouverez sur le site internet de la Municipalité de Lac-Etchemin au www.lac-etchemin.ca tout ce dont vous avez besoin pour faire une demande au service incendie en communiquant avec Sylvain Poulin, directeur au 418 625-3434 à la caserne incendie, au 418 625-4521 au bureau municipal ou par courriel au incendie@lac-etchemin.ca

Sylvain Poulin C.P.I.
Directeur service incendie
Municipalité de Lac-Etchemin/Saint-Luc

Prévention des incendies « Le premier responsable c'est toi! » Formulaire obligatoire d'auto-inspection



Afin de respecter ses obligations incluses au schéma de couverture de risque en matière de prévention, le service de sécurité incendie (SSI) de Lac-Etchemin / Saint-Luc se doit de faire l'inspection de plus de 500 résidences par année pour s'assurer principalement du bon fonctionnement des avertisseurs de fumée. Comme il est difficile de rejoindre tous les propriétaires, le SSI propose depuis quelques années une démarche responsable en invitant les citoyens à remplir un formulaire d'auto-inspection en ligne.

Les propriétaires ciblés pour l'année 2023 recevront au cours des prochaines semaines une lettre leur demandant de faire l'inspection préventive des divers éléments avec instructions précises. Ils doivent colliger l'information sur un formulaire électronique avec code d'accès unique, accessible directement via l'adresse web indiquée ou le code QR imprimé sur la lettre reçue et il suffit de suivre les étapes décrites dans la lettre.

Pour les personnes qui ne sont pas en mesure de remplir le formulaire de façon électronique un questionnaire est imprimé à l'endos de la lettre, il s'agit de le compléter et de le retourner à l'adresse indiquée.

Chaque questionnaire sera ensuite analysé et des suivis téléphoniques ou par courriel seront faits au besoin.

Nous invitons tous les gens qui recevront une lettre de bien vouloir y répondre rapidement et au plus tard 30 jours après sa réception. Ceci afin de nous éviter de retourner un 2^e et parfois un 3^e avis.

LE SAVIEZ-VOUS?

Les statistiques des 10 dernières années démontrent qu'en moyenne 50 décès accidentels surviennent annuellement lors d'incendies de bâtiment.

Seulement 42 % des bâtiments incendiés étaient munis d'avertisseurs de fumée fonctionnels.

« Le premier responsable de TA sécurité et celle de ta famille c'est toi! »

Si vous éprouvez de la difficulté à remplir le formulaire ou pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie
Municipalité de Lac-Etchemin / Saint-Luc
(418) 625-4521 ou 418-625-3434 caserne incendie
incendie@lac-etchemin.ca

Organismes communautaires



La bibliothèque L'Élan vous informe

Invitation aux usagers de prendre le tournant informatique

Savez-vous qu'il est fort utile de transmettre votre adresse courriel à la Bibliothèque L'Élan? En lui transmettant cette information, vous serez avisés par courriel que votre abonnement ou vos prêts arrivent à échéance ou sont en retard et que vos réservations sont disponibles.

La bibliothèque pourrait également utiliser votre courriel pour vous faire connaître les nouveaux livres au répertoire, l'ajout d'un nouveau service, une fermeture imprévue, la tenue d'une activité d'animation. N'hésitez pas à lui transmettre votre adresse courriel afin de gérer vos prêts à domicile et de mieux connaître les services qu'elle vous offre. L'adresse courriel de la bibliothèque est biblio@lac-etchemin.ca

Invitation à consulter la page Facebook de la bibliothèque

La bibliothèque L'Élan liste plusieurs nouveautés de son répertoire sur sa propre page Facebook et sur celui de la municipalité. Voilà un autre moyen d'informer les usagers des biens culturels à leur disposition. Cette initiative est l'œuvre de Mme Claudia Fortin en collaboration avec Réseau-Biblio.

Ajouts de nouveautés au répertoire en février et mars 2023

SECTION des ADULTES - ROMANS: «Maître chez soi 1 et 2», «Par la faute d'Emmèlie», «Du haut de la falaise 1», «Les enquêtes de Maude Delage 4», «La biscuiterie St-Claude 1», «Ashley, où es-tu?», «À la croisée des chemins», «Les voisins», «Plus jamais sans toi», «Le chant des bruants 3», «Outlander L'adieu aux abeilles 2», «Royale», et «Abigaël.» ; **DOCUMENTAIRES:** «Les femmes du bout du monde», «Guy Lafleur et nous- 50 regards sur l'homme», «100 % Nature confidences», «Tremblez! - Dix histoires criminelles», «Le défi de Jérusalem», «Un cancer en cadeau: apprendre, comprendre...», «Cessez le feu - Comment désamorcer la violence», «Mieux vivre la ménopause», «L'art de l'écoute», «Mon parcours de l'anxiété à la sérénité», «Les 500 meilleurs trucs du jardinier paresseux», «Les plantes sauvages du Québec» et «Soyez l'histoire de votre tout-petit».

SECTION JEUNESSE : BANDES DESSINÉES : «L'empire du Milieu», «Idéfrix et les irréductibles», «Garfield en fait tout un plat», «Huit heures à Berlin», «Buck Danny Le vol du Rapier»; «Alpha 17», «Luke L'arche de Rantanplan», «Spider Man» et «Mini-Jean 4»; **ROMANS :** «Juliette à

Berlin», «Juliette en Suisse», «Le clou du spectacle», «Rebondir», «La vie compliquée de Léa Olivier 16», «Billie Jazz- Hip-Hop 3», «Ti-Guy la Puck 02» et «Victoire à domicile»; **DOCUMENTAIRES :** «Tintin de A à Z», «Incroyable Marine et l'anxiété de performance», «Débrouillards - Des nouvelles du futur», «Mon encyclopetit du jardinier paresseux», «Vie et survie en forêt», «ABC des filles 2023», «Petit décodeur illustré de l'ADO EN CRISE», «Minecraft et le guide de la Survie», «Pokémon - L'année 2022», «Le maître constructeur LEGO», «Star Wars 3 t.» et les **ALBUMS :** «Les Mamans sont formidables!», «Azuro: un cadeau magique pour maman», «Cher bébé», «Le petit espoir» «Arno et son cheval», «Thomas le chat et les émotions», «Pas d'Chloé et sa copine de lecture», «Contes pour prendre confiance en soi», et «Pat Patrouille 3 nos».

La thématique de l'été est sur les présents

Plusieurs livres et revues développant la thématique de l'été, des plantes et jardins, des arbres et arbustes, de la protection de l'environnement et des oiseaux sont placés sur les présents des sections jeunesse et adulte. Des livres de rénovation, de construction de patios et de bricolage sont également disponibles.

Invitation aux jeunes à s'inscrire au Club de lecture d'été TD 2023 : « Vis l'aventure »

Les jeunes Etcheminois sont invités à s'inscrire au Club de lecture d'été TD 2023. Le but de l'activité est de favoriser la lecture et la fréquentation de la bibliothèque durant l'été. Les modalités d'inscription leur seront présentées au CPE, à l'école ou à la bibliothèque L'Élan. Lors de leur inscription à la bibliothèque, les jeunes recevront gratuitement un livret de projets et d'activités un signet et le premier d'une série d'autocollants à collectionner. Durant l'été, différentes activités seront offertes aux enfants et adolescents en collaboration avec les Camps de jour, le CPE ou autres organismes locaux.



Tâches à partager pour créer un ESPACE CITOYEN plus convivial à la bibliothèque L'Élan.

La bibliothèque S'ACTUALISE pour devenir un ESPACE CITOYEN: un lieu de culture, de lecture, d'information, d'animation et de rencontres dans une atmosphère chaleureuse et cordiale. Elle développe le partenariat avec l'école, le CPE, Parentaïme, les Camps de jour ou tout autre organisme pour favoriser la lecture et l'animation culturelle.

L'objectif est de rendre la bibliothèque ACCESSIBLE à tous. Pour relever ce défi, une vingtaine de bénévoles comblent actuellement les tâches suivantes: prêter et recevoir des livres et revues (informatique), participer aux échanges de collections, décorer la bibliothèque, préparer les thématiques selon les fêtes de l'année, mettre en valeur la section des classiques littéraires, les albums du patrimoine et de généalogie, animer L'heure du conte, présenter des séances audio-visuelles (nouvel équipement), enrichir les présents de photos et de peintures d'artistes locaux.

Toute personne désirant participer à une de ces tâches ou proposer de nouvelles activités doit contacter Mme Claudia Fortin à la bibliothèque

(418 625-4521, poste 2100). Ensemble, nous pouvons et devons insuffler un nouvel Élan à notre bibliothèque pour qu'elle devienne un espace citoyen où toute notre communauté etcheminoise se reconnaît, se rencontre, collabore et fraternise.

Jacques Gagnon
Bibliothèque L'Élan

Souriez c'est l'été



Cette belle saison synonyme de soleil, de vacances, de liberté et de plaisirs. Nous désirons vous souhaiter de beaux jours pour vous reposer, vous ressourcer et surtout recharger vos batteries tout en riant de bon cœur en gardant à l'esprit que l'été c'est fait pour jouer et pour s'amuser. De plus, nous sommes fiers de vous présenter notre belle équipe, notre comité et nos Amis du Comité d'Embellissement.

Sur la photo, on retrouve dans la première rangée : Danielle Bégin, Marie-France Lessard, Gervaise Turmel et dans la deuxième rangée Luc Landry, André Turmel et Sébastien Ouellet. En médaillon, on retrouve Denis Lachance. Nous sommes heureux d'unir nos forces pour vous offrir de beaux projets tout en continuant d'améliorer les plates-bandes et en nous préparant pour les Fleurons de l'an prochain.

Cette année, nous avons encore le privilège d'avoir M. Gilles Neault comme ouvrier horticole, celui-ci s'occupera de l'entretien des plates-bandes.

Un été exceptionnel pour chacune et chacun d'entre vous, de beaux projets et plein de moments inoubliables en bonne compagnie.

Gervaise Turmel

pour le Comité d'Embellissement de Lac-Échemin, CELE



Cercle des
Fermières

BÉNÉVOLE ÉMÉRITE

Félicitations à Mme Pierrette Giguère pour sa nomination au titre de bénévole émérite de l'année, au Cercle de Fermières de Lac-Échemin.



Elle a été reconnue par ses pairs pour son implication, sa disponibilité et sa générosité durant plus de 45 ans.

ÉCOLE NOTRE-DAME

Un grand projet est en branle à Lac-Échemin.
LE SAVIEZ-VOUS?



URLS
Chaudière-Appalaches

Depuis septembre dernier, un comité travaille fort pour la revitalisation de la cour de l'école Notre-Dame de Lac-Échemin.

Les efforts sont récompensés puisque nos dernières levées de fonds ont connu un beau succès.

Notre première campagne de financement a eu lieu en décembre dernier avec une vente de **cartes de Noël fabriquées par les élèves** qui nous a permis d'amasser la belle somme de **2 500 \$**.

En avril dernier, nous avons finalisé le projet de la **vente de chocolats de Pâques**.

Grâce à notre partenaire YOMA ainsi que la collaboration de l'Éco-Parc (l'organisme qui a chapeauté cette campagne), cette vente fut couronnée de succès. Nous avons réussi à récolter **9 000 \$**.

Nous avons aussi eu la chance d'amasser **400 \$** grâce à la soirée de bénévolat organisée en association avec le comité de l'Épluchette.

Pour terminer, il ne faut pas passer sous silence les entreprises et les organismes qui ont répondu massivement à l'envoi de lettres de commandes personnalisées expliquant notre projet. Nous voulons aujourd'hui prendre le temps de remercier toutes celles et ceux qui ont répondu positivement en nous offrant de généreux dons. **Une somme de 24 620 \$ a maintenant été amassée à ce jour grâce à vous et ce n'est pas fini.**

Merci à :

Partenaires « Honorifique » (10 000 \$ et plus):

C2 services financiers inc.

Partenaires « Universitaire » (5 000 \$ à 9 999 \$):

Lagrange Toyota Lac-Etchemin

Partenaires « Collégial » (1 000 \$ à 4 999 \$):

Programme Nourri-Source (Fondation Sac-O-Dos)

Bernard Transport inc.

Alimentation Alexandra Cloutier inc. (Métro Lac-Etchemin)

Chevaliers de Colomb conseil 2988

Partenaires « Secondaire » (500 \$ à 999 \$):

Électricité BCN inc.

Physio Ostéo des Etchemins

Cloutier Auto Lac-Etchemin inc.

Pièces d'autos G.G.M. inc.

Hervé Lessard

Dr Vincent Gagnon-Paquin, Dentiste inc.

SM Eau Expert

Bijouterie Etchemin inc.

Plomberie Alain Jacques inc.

Diane Bolduc et Jacques St-Hilaire, Chalet Lac-Etchemin

Ô Manoir-Resto et spectacle

Partenaires « Primaire » (250 \$ à 499 \$):

Cercle de fermières

Summum Gym inc.

Chaussures Orthèses Audet inc.

Centre de l'auto LMS

Entreprises forestières C. Lessard

Mgraphic, Martin Poulin

Partenaires « Préscolaire » (100 \$ à 249 \$):

L'armée de Marie inc.

Les entreprises forestières Etchemin

Camping Lac-Etchemin inc.

Ecce Terra Arpenteurs-géomètres S.E.N.C.R.L

Garage Doric Nadeau inc.

Jacob et Valentin inc.

Comptabilité Marilyn Maheux

Atelier de soudure Tommy Tanguay

Pain Artisanal Au petit Bonheur

Les construction A. Beaudoin & fils inc.

Lave-Auto Etchemins inc.

Père Yvan Laprise

Parentaime Maison de la famille des Etchemins

Bois Daaquam inc.

Les lucarnes du Versant, Sylvie Marceau et Alexandre Bureau

Pose-Etchemin inc.

Casse-croûte Aréna Simon Nolet, Denise Bourdon et Gaéтан Fournel
Sport-Dinaire/ La fribambelle inc.

Me Andreeanne Dery, Notaire

Partenaires « Petite enfance » (1 \$ à 99 \$):

Lavage Haute Pression JRG

Les aînés de Lac-Etchemin

Les Tuiles J.G. l'Heureux inc.

Alain Pouliot, Casse-croûte du Lac

LNTP Notaires inc.

Coiffure studio 329, Brigitte Larochelle

Nancy Carrier, coiffeuse

Manon Pouliot

Esthétique Sylvie Colgan

D'autres entreprises et organismes nous ont signifié leur intérêt à participer à notre campagne de financement, qui est toujours en cours. Nous vous tiendrons au courant.

Bref, nous sommes très fiers du chemin parcouru par et pour nos élèves.

Vous aimeriez en savoir plus sur notre projet? Continuez de nous suivre sur notre page Facebook :

Revitalisation de la cour d'école Notre-Dame de Lac-Etchemin | Lac Etchemin QC

(facebook.com/courNDLE)

Pour terminer, voici le comité en place pour ce beau projet :



Florence Fortin, élève

Arianne Giguère, élève

Jean-Philippe Lehouillier, directeur par intérim de l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin

Mélanie Breton, présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin

Myrienne Fortin, technicienne en éducation spécialisée

Marie-Claude Lemieux, agente de développement à l'URLS (absente)

Jude Émond, directeur des loisirs à la municipalité (absent)

Odile Roy, enseignante

Michelle Chouinard, enseignante

Kevin Bélanger, enseignant

Frédéric Brisson, parent bénévole (absent)



BEUCOUP DE NOUVEAUTÉS POUR L'ÉCO-PARC DES ETCHEMINS

Nous sommes fiers de vous résumer aujourd'hui tout ce qui attend les citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin à l'Éco-Parc cet été.

RÉDUCTION DES TARIFS POUR LES RÉSIDENTS

D'abord, nous sommes heureux de vous annoncer que la Corporation de l'Éco-Parc a réduit de façon importante la tarification pour vous, les résidents, afin de vous permettre de vous « réapproprier » votre parc. Pour la saison à venir, **une réduction de 50% est désormais accordée aux résidents par rapport au tarif régulier.** Aussi, les aînés de 65 ans et plus bénéficient maintenant d'un tarif encore plus réduit, qui sera le même pour la plage et pour la zone aquatique. De cette façon, ils pourront plus aisément accompagner leurs petits-enfants et profiter de beaux moments en famille.

NOUVEAU CENTRE DE LOCATION D'EMBARCATIONS NAUTIQUES

Le nouveau Centre Nautique est en construction pour loger 37 nouvelles embarcations neuves (kayaks, planches à pagaies, planches à pédales, etc.) qui viennent compléter la flotte actuelle. De plus, **la tarification des embarcations est elle aussi réduite de près de 50%** pour toutes et tous. Les visiteurs ayant payé leur accès à la plage pourront désormais apporter leur embarcation légère pour la mise à l'eau sans autres frais et sans l'obligation de passer par la station de lavage. Plus que jamais, la Corporation de l'Éco-Parc souhaite que les Etcheminois puissent redécouvrir leur merveilleux lac à nouveau.



ACCÈS À L'EAU POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

L'Éco-Parc offre désormais aux personnes à mobilité réduite une planche à pagaie adaptée et un fauteuil de baignade tout à fait gratuitement grâce à la collaboration de l'ARLPH-CA et l'URLS-CA. De plus, l'accès est gratuit pour l'accompagnateur avec la Carte accompagnement loisir disponible à www.carteloisir.ca.



MEILLEURE EXPÉRIENCE POUR LES VISITEURS

Nous déployons plusieurs efforts pour offrir une meilleure expérience à tous nos visiteurs. À ce titre, trois nouveaux jeux gonflables neufs

s'ajoutent aux deux autres. Ils seront appréciés des écoles qui nous visiteront les 20 et 21 juin pour les journées scolaires et pour d'autres journées spéciales à venir cet été.

De plus, nous prévoyons l'achat d'un nouveau système de paiement qui contribuera à réduire le temps d'attente pour l'accès au parc, et ce, en plus de pouvoir ouvrir un deuxième kiosque d'accueil au besoin.

Enfin, le nombre de visiteurs dans la zone aquatique sera désormais limité afin d'éviter les files d'attente trop longues et pour assurer une expérience client agréable. La réservation en ligne à l'avance sera donc fortement suggérée pour garantir aux clients leur place dans la zone aquatique. (Seules les personnes ayant une passe de saison pourront avoir un accès garanti sans réservation.)

ÉVÈNEMENTS

Nous ouvrons la saison avec le tout nouveau SUPfest Lac-Etchemin les 17 et 18 juin. Ce nouveau festival de paddle board avec son méga beach party le samedi soir est unique au Québec. Surveillez la page Facebook du SUPfest Lac-Etchemin pour plus d'informations. Suivra ensuite une programmation spéciale pour la Fête nationale le 24 juin en collaboration avec la municipalité. Et pour clore la saison, deux événements majeurs sont proposés, soit la 3^e édition du Triathlon Lac-Etchemin le 2 septembre suivi du grand retour du Festival d'Élégance B. Dupont le dimanche 10 septembre.



Bref, soyez les bienvenus à venir profiter de l'été avec nous à l'Éco-Parc dans les prochaines semaines.

François Charest, directeur général

Jean-Philippe Lehouillier, président du conseil d'administration

TARIFICATION RÉSIDENTS 2023 (Incluant les taxes)

CATÉGORIES	Plage et mise à l'eau		Plage et glissades	
	Journalier	Saisonnier	Journalier	Saisonnier
Bambin (0-2 ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Enfant (3-17 ans)	4 \$	22 \$	9 \$	45 \$
Aîné (65 ans et +)	6 \$	30 \$	6 \$	30 \$
Adulte (18 ans et +)	7 \$	37 \$	14 \$	67 \$
Famille (2 adu-2 enf)	20 \$	100 \$	40 \$	195 \$
Enfant supplémentaire	3 \$	15 \$	7 \$	35 \$
Jeux gonflables (ajout/pers)	2 \$	inclus	inclus	inclus
Jeux gonflables seulement	3 \$	nd	nd	nd

TARIFS CENTRE DE LOCATION NAUTIQUE 2023

EMBARCATIONS	1 hre	2hres	½ jour (4hres)	1 journée
Planche à pagaie enfant	8 \$	13 \$	22 \$	32 \$
Kayak enfant				
Pédalo 2 places	10 \$	17 \$	28 \$	40 \$
Planche à pagaie				
Kayak simple				
Planche à pédale	12 \$	20 \$	33 \$	48 \$
Pédalo 4 places				
Kayak double				
Canot	15 \$	25 \$	40 \$	60 \$
Planche à pagaie double				
Planche à pagaie performante				
Paddle Méga	24 \$	40 \$	nd	nd



CONNAÎTRE POUR COMPRENDRE ET AIMER

Depuis quelques années, les taux de migrations connaissent des records. Pas seulement au Canada. C'est une tendance mondiale. Nous vivons une période où les événements mondiaux se bousculent à un rythme accéléré. Nombreux sont les facteurs de déplacement de populations : conflits internes, instabilité politique, guerres, sans oublier les changements climatiques et les événements météorologiques extrêmes, qui sont devenus la cause première de déplacements à l'échelle planétaire. Au Canada, selon le dernier recensement de 2021, 23% de la population, soit près d'une personne sur quatre, est issue de l'immigration, c'est-à-dire ayant immigré au pays au cours de sa vie.

Notre pays est une terre de paix et d'accueil depuis longtemps et elle devra l'être toujours davantage dans les années à venir pour répondre à l'augmentation des bouleversements mondiaux. Solidarité et fraternité humaine obligent ; il faudra toujours plus et toujours mieux apprendre à vivre ensemble, à vivre l'unité dans la diversité. Et surtout, il faudra savoir ouvrir son cœur à l'autre, dans la compréhension et le respect réciproque. Oui, réciproque, car le processus d'intégration pour un « vivre ensemble » harmonieux se danse à deux. Les nouveaux arrivants autant que la population d'accueil doivent y mettre leur bonne volonté. Ainsi, pour se comprendre, il est essentiel de se connaître, de s'ouvrir à l'autre et à son vécu.

Les phases communes du choc culturel et du processus d'adaptation

Pour la population d'accueil, il est bien de se remémorer les différentes phases que peut vivre un nouvel arrivant.

D'abord, il y a souvent une sorte de « lune de miel » à l'arrivée, un émerveillement de toutes les nouveautés. Toutefois, la lune de miel fait ensuite place au **choc culturel**, où la prise de conscience de la perte de tous ses repères se fait lourde et parfois le défi peut sembler insurmontable. C'est là qu'il est nécessaire de recourir à l'aide de l'entourage, afin d'entrer dans la **phase d'apprentissage** où les repères de tout ordre se reconstituent un à un. Enfin, lorsque l'apprentissage a permis de surmonter le creux du choc culturel, vient la **phase d'intégration**. La personne peut alors se sentir à l'aise, autonome et vraiment « chez soi ». Faisons donc en sorte que, dans les Etchemins, toute personne qui s'y établit se sente rapidement « chez soi ».

*La chronique Nouvel Horizon abordera divers sujets sur l'immigration et l'interculturalité dans les numéros à venir.

Geneviève Bernier

Agente de projet interculturel, Carrefour Jeunesse-Emploi Les Etchemins

DÉVOILEMENT DE LA PROGRAMMATION ÉTÉ-AUTOMNE 2023 DES SAMEDIS D'BOUGER

C'est avec grand plaisir que les membres du comité organisateur présentent la programmation des Samedis d'bouger Été-Automne 2023 où les citoyens sont invités à découvrir et à vivre les plaisirs de bouger dans la MRC des Etchemins.

Grâce à une programmation diversifiée et attrayante, au moins l'une ou l'autre des activités saura rejoindre les intérêts des jeunes et moins jeunes. Comme pour les éditions précédentes, les participants pourront s'adonner à la pratique des activités de plein air les samedis, et ce, gratuitement ou à prix modique. Entre autres, randonnées pédestres, concours et rallye photo, courses à obstacles et Grande marche Pierre Lavoie sont des activités à noter à l'agenda.

Avec les Samedis d'bouger, le comité organisateur, composé des responsables en loisirs des 13 municipalités et de la conseillère ViActive de Nouvel Essor, souhaite offrir à la population des Etchemins de rester active physiquement et de partager le plaisir de bouger ensemble, tout en vivant des activités diversifiées et en découvrant les attraits et les différentes infrastructures du territoire.

Dans cette édition des Samedis d'bouger, un total de neuf activités sont proposées :

- **Samedi 17 juin** : Marche et concours de photographies aux Sentiers d'Aurélien (2, 10^e Rang, Sainte-Aurélien).
- **Samedi 8 juillet** : Course à obstacles papas/enfants (679, 12^e Avenue, Saint-Zacharie).
- **Samedi 29 juillet** : Marche de détente près d'un cours d'eau au Sentier écologique de la Haute-Etchemin (520, route du Sanctuaire, Lac-Etchemin).
- **Samedi 5 août** : Randonnée aux Sentiers des Etchemins, parcours du Morne à Giroux (Route Saint-Luc-Sainte-Justine, entre l'intersection du rang Sainte-Sabine et de la route Vachon, à Saint-Luc).

- **Samedi 19 août** : Randonnée aux Sentiers des Etchemins, parcours de la Tour à Gervais (stationnement de l'église au 88, rue Principale, Sainte-Sabine).
- **Samedi 2 septembre** : Randonnée aux Sentiers des Etchemins, parcours du mont Bonnet (rang Saint-Cyrille, Saint-Magloire).
- **Samedi 9 septembre** : Course à obstacles pour enfants au Village Beauceron (3821, 8^e Rue, Saint-Prosper).
- **Samedi 9 septembre** : Rallye photo en plein air lors de la Fête des récoltes, au Parc de la place du village (611, rue Principale, Saint-Camille).
- **Samedi 14 octobre** : La Grande marche Pierre Lavoie, départ de l'Éco-Parc (213, 1^{ère} Avenue, Lac-Etchemin).

Un bilan positif pour l'édition Hiver-Printemps 2023

Le samedi 29 avril s'est tenue la dernière activité de la programmation Hiver-Printemps 2023 des Samedis d'bouger. Ce sont 8 personnes qui ont pratiqué leurs pas de danse dans le stationnement de l'église de Saint-Camille pendant un cours de danse country extérieur.

Cette édition s'est spécialement démarquée en raison de la grande participation aux activités proposées. La programmation semble de plus en plus connue et appréciée du milieu. Un record de 963 participants a pu s'activer lors des dix samedis d'activités à saveur hivernale, de janvier à avril.

La programmation Samedis d'bouger Été-Automne 2023 détaillée sera téléchargeable sur le site web de Nouvel Essor, sur les sites Internet des municipalités ainsi que sur www.tourismmeetchemins.qc.ca.

Pour toute information supplémentaire, le public est invité à joindre les responsables d'activités mentionnées dans la programmation ou à communiquer avec Marjorie Carrier de Nouvel Essor au 418 383-5252, poste

Septembre

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Course à obstacles pour enfants

ENDROIT:
Village Beauceron
(3821, 8^e Rue, Saint-Prosper)

DÉPART: 10 h à 13 h

DISTANCE: 1.3 km

Informations:

Claudia Dubois
418 594-8135, poste 234
loisirs@saint-prosper.com
www.saint-prosper.com

À savoir:

- Parcours à travers les bâtiments ancestraux.
- Souliers de marche requis.
- Prévoir des vêtements selon la température.



Pour plus d'information:

Nouvel Essor: 418 383-5252, poste 2
www.nouvelessor.org
www.tourismeetchemins.qc.ca

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Rallye photo en plein air lors de la Fête des récoltes

ENDROIT:
Parc de la Place du village
(611, rue Principale,
Saint-Camille)

HORAIRE: 14h (durée 1 h 30)

Informations:

Jessy Guénard
418 595-2233, poste 1127
agente@saint-camille.net
www.saint-camille.net ou www.facebook.com/scamilloisirs

À savoir:

- Apportez votre appareil photo.
- Surveillez la page Facebook des loisirs pour les détails.



Octobre

SAMEDI 14 OCTOBRE

La Grande marche encouragée par le Grand défn Pierre Lavoie

ENDROIT:
Éco-Parc des Etchemins
(213, 1^{re} Avenue, Lac-Etchemin)

HORAIRE: 10h (durée 2 h)

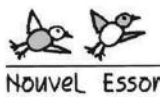
DISTANCE: 5 ou 8 km

Informations:

José Poulin
418 625-4521, poste 2229
jpoulin@lac-etchemin.ca
www.lac-etchemin.ca

À savoir:

- L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps.
- Prévoir de l'eau.
- Collation sur place.
- Pour avoir droit au cadeau, vous devez vous inscrire sur le site internet de la Grande marche.



Nouvel Essor

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Québec



www.cisssca.com

L.A. 17118

Samedis
d'bouger
Etchemins

Programmation

Été-Automne | 2023



Programmation ÉTÉ-AUTOMNE 2023

Le comité organisateur des Samedis d'Bouger est fier de vous présenter une panoplie d'activités physiques en plein air pour jeunes et moins jeunes. La population de la MRC des Etchemins est invitée à venir partager le plaisir de bouger en vivant des activités diversifiées, tout en découvrant les attraits et les différentes infrastructures du territoire.

Toutes les activités proposées sont offertes **GRATUITEMENT OU À PRIX MODIQUE** et se tiendront les samedis. Beau temps, mauvais temps, venez profiter de celles-ci en bonne compagnie, vous dépasser et faire le plein d'énergie. Allez-y à votre rythme et amusez-vous ! Voir le calendrier ci-dessous pour l'horaire et les détails de chacune des activités.

***En cas de doute sur la tenue de l'activité, référez-vous à la personne responsable.*

N'oubliez pas:

- Des chaussures adéquates et des vêtements confortables avec chapeau et crème solaire;
- De vous hydrater;
- D'apporter une collation, au besoin;
- De ne laisser aucun déchet en nature et de respecter la faune et la flore;
- D'arriver à l'heure pour le départ;
- Les chiens sont admis en laisse pour les activités de marche et de randonnée.

Juin

SAMEDI 17 JUIN

Marche et concours de photographies

ENDROIT:

Les Sentiers d'Aurélié
(2, 10^e Rang, Sainte-Aurélié)

HORAIRE: 10 h (durée 1 h), parcours facile

DISTANCE: 2 km aller-retour

Informations:

Lucille Thompson
418 594-5063
ellethompson17@hotmail.com

Facebook : Les Sentiers d'Aurélié

À savoir:

- L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps.
- Concours photo sur place.
- Date limite pour participer : 24 juin.
- Envoi des photos à richard.belanger@cgcocable.ca.
- Panneaux d'information historique.
- Prévoir de l'eau et des souliers confortables.



Juillet

SAMEDI 8 JUILLET

Course à obstacles papas/enfants

ENDROIT:

Stade municipal de Saint-Zacharie
(679, 12^e Avenue)

DÉPART: 10 h à 13 h

DISTANCE: 2 km

Informations:

Érika Maranda-Chabot
418 593-3185, poste 7
directeur.loisirs.szacharie@gmail.com

À savoir:

- Parcours en forêt, présence de boue.
- Souliers de marche requis.
- Possibilité de pique-niquer dans le parc après la course.



Août

SAMEDI 29 JUILLET

Marche de détente près d'un cours d'eau

ENDROIT:

Sentier écologique de la Haute-Etchemin, Lac-Etchemin
(520, route du Sanctuaire)

HORAIRE: 9 h 30 (durée 1 h 30), parcours facile

DISTANCE: 4 km aller-retour

Informations:

Pauline Pelchat 418 625-8391
ppelchat@sogetel.net

À savoir:

- Sentier fraîchement aménagé.
- Possibilité de pique-niquer.
- Prévoir de l'eau et des souliers confortables.

Septembre

SAMEDI 5 AOÛT

Randonnée aux Sentiers des Etchemins, parcours du Morne à Giroux

ENDROIT:

Route Saint-Luc-Sainte-Justine, entre l'intersection du rang Sainte-Sabine et de la route Vachon, à Saint-Luc

HORAIRE: 9 h (durée entre 3 h et 4 h), parcours intermédiaire

DISTANCE: 5.6 km avec un dénivelé d'environ 160 m

Informations:

Dominique Charrière-Pialoux
418 625-0753
maudois@gmail.com
www.lessentiersdesetchemins.com

À savoir:

- Randonnée guidée par les animatrices VActive de Saint-Luc.
- Prévoir collation et eau.
- Souliers confortables essentiels.



Septembre

SAMEDI 19 AOÛT

Randonnée aux Sentiers des Etchemins, parcours de la Tour à Gervais

ENDROIT:

Stationnement de l'église
(88, rue Principale, Sainte-Sabine)

HORAIRE: 10 h (durée entre 3 h et 4 h), parcours intermédiaire

DISTANCE: 5.25 km avec un dénivelé d'environ 170 m

Informations:

Pierre Mercier 581 215-8207
pierremercier1960@yahoo.ca
www.lessentiersdesetchemins.com

À savoir:

- Il y aura un arrêt à la tour pour pique-niquer.
- Prévoir collation et eau.
- Souliers confortables essentiels.

Septembre

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

Randonnée aux Sentiers des Etchemins, parcours du mont Bonnet

ENDROIT:

De la route 281 à Saint-Magloire, prendre le rang Saint-Cyrille en direction ouest et poursuivre sur près de 5 km

HORAIRE: 9 h 30 (durée 2 h), parcours intermédiaire

DISTANCE: 2.9 km avec un dénivelé d'environ 200 m

Informations:

Jean Tanguay 418 580-4539
jeantf@sogetel.net
www.lessentiersdesetchemins.com

À savoir:

- Prévoir collation et eau.
- Souliers confortables essentiels.



Pour un emploi ciblé!

Y a-t-il quelqu'un qui pourrait m'aider? Je viens d'arriver dans le coin et je voudrais connaître les possibilités d'emploi?

Appelle FOCUS EMPLOI. C'est gratuit. Ils vont pouvoir regarder ça avec toi!

418 625-3424

Québec FOCUS emploi

DÉLAIS RAPIDES

SERVICES SANS FRAIS

CONSEILS PERSONNALISÉS

TECHNIQUES EFFICACES

CRE
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI
BEAUCE-ETCHEMINS INC.

Un acteur majeur pour votre retour en emploi

Mon Bag'Age pour l'emploi

Avec la participation financière de:

Québec

SAINT-GEORGES 418 227-5445

SAINTE-MARIE 418 386-4445

f crebe.qc.ca

Nouvel Essor

MARCHÉ AUX PUCES

LE GOÛT D'AGIR

DIMANCHE 2 JUILLET DE 9 H À 16 H
À L'ARÉNA DE LAC-ETCHEMINS

Venez supporter l'initiative du comité formé de personnes à mobilité réduite! Les profits serviront à l'organisation d'activités et à l'adaptation du quotidien des gens atteints d'une déficience physique.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS
418 383-5252 poste 2

COLLECTIF DES ETCHEMINS

CIRCUITS FIXES LE VENDREDI
(pour tous types de déplacements)

Le transport collectif des Etchemins vous offre la possibilité de vous déplacer vers Saint-Georges tous les vendredis, et ce, pour tous types de déplacements (commission, restaurant, visite...). Le service est porte-à-porte, vous avez seulement qu'à réserver votre place avant le jeudi 12 h (midi).

Pour plus d'information ou pour faire une réservation, communiquez avec le Taxi collectif des Etchemins en composant le 418-227-2626.

DÉPART (du domicile)					ARRIVÉE	RETOUR
11 h 45	12 h	12 h 15	12 h 30	12 h 45		
St-Magloire	St-Luc St-Camille St-Cyprien St-Sabine	Lac-Etchemin St-Justine	St-Aurélien St-Louis St-Prosper St-Rose St-Zacharie	St-Benjamin	St-Georges (prévue pour 13 h)	16 h

*** Les tarifs varient entre 20 \$ et 40 \$ (pour un aller/retour), ils sont les mêmes que le Taxi collectif des Etchemins.

DES OUTILS
pour une saine gestion de la forêt

ADAPTÉS À TOUS LES OBJECTIFS

- Récolter du bois durablement
- Aménager et protéger les milieux humides
- Gérer les espèces envahissantes
- Protéger les milieux sensibles
- Favoriser la faune
- Produire du sirop d'érable
- Cultiver ou cueillir des PFNL
- S'adapter au changement climatique
- Trouver un professionnel
- Trouver des aides financières

VOIR LES OUTILS

Réalisation de l'Association forestière du sud du Québec



Admissibilité : Toute personne qui le désire: citoyen, donateur, représentant d'organisme communautaire ou institutionnel qui a de l'intérêt à soutenir la mission, les activités et les services de L'ESSENTIEL DES ETCHEMINS et qui accepte de respecter les lettres patentes et les règlements généraux ainsi que la politique de la corporation et dont la candidature sera acceptée par le conseil d'administration de l'organisme.

Pourquoi devenir membre ? : Parce que votre implication est importante pour nous et la communauté. Depuis bientôt un quart de siècle que L'Essentiel des Etchemins avance et s'améliore sans cesse pour demeurer la référence. Unifier les forces de chacun, maintenir et consolider les services d'aide auprès de la population est au cœur de notre motivation. Votre appui est « essentiel » au maintien de ceux déjà en place et à l'avancement et à l'adaptation aux situations du présent.

Je souhaite devenir membre de l'organisme L'ESSENTIEL DES ETCHEMINS.

Advenant la nécessité de combler un siège sur le conseil d'administration, j'aimerais être avisé afin de soumettre ma candidature à titre d'administrateur de L'Essentiel des Etchemins.

Identification du membre ou du représentant (le cas échéant) :

Nom : _____

Prénom : _____

*Compagnie ou organisation (le cas échéant) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Poste : _____

Courriel : _____ @ _____

Pour les communications je désire être contacté (Cochez votre préférence):

Par courriel

Par téléphone

Par la poste, à l'adresse mentionnée plus haut.

*Pour les organismes communautaires, institutionnels ou partenaires, vous devez mandater une personne représentante à titre de membre de votre organisation afin que le droit de vote puisse être accordé lors d'un scrutin à l'Assemblée Générale Annuelle de l'organisme.

Veuillez retourner votre formulaire
par la poste ou en main propre :
301A rue Industrielle, Lac-Etchemin, G0R1S0
Par courriel:
admin.lessentiel@sogetel.net

Vous désirez faire un don ?



PROGRAMMATION LOISIRS

[lac-etchemin.ca/
loisirs-et-culture](http://lac-etchemin.ca/loisirs-et-culture)

- Vous souhaitez soumettre une offre de loisirs?
- Vous avez un projet à proposer?

Communiquez avec nous à
reception@lac-etchemin.ca

La prochaine parution de l'Info Loisirs est prévue le 6 septembre 2023.



Suivez-nous
sur Facebook

LE SERVICE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nouvel Essor

Une partie de la mission de l'organisme est de favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées afin d'améliorer leurs conditions de vie et qu'elles prennent part activement à la communauté.

Nous visons le développement de leur autonomie, tout en respectant les capacités de chacun.

Pour ce faire, nous offrons des services d'activités de jour et de loisirs aux personnes ayant une déficience physique, intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme.

Pour plus d'information, communiquez avec Mariane Lachance au 418 383-5252 poste 4



Bonjour, je me présente, Raphaëlle Roy, alias Tropic, nouvellement responsable du camp de jour de Lac-Etchemin. Je suis ravie de pouvoir passer l'été auprès de vos enfants, ainsi que de l'équipe d'animation du camp de jour.

Cet été nous avons encore une équipe d'animatrices en or qui saura apporter beaucoup de plaisir à vos jeunes mais surtout veiller à leur sécurité. Vous pouvez être rassurés, vos enfants seront entre de bonnes mains.

Je veux d'ailleurs souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux enfants qui passeront l'été avec nous. Je vous promets un été rempli d'aventures et de plaisir. Au menu, plusieurs activités diversifiées comme des activités sportives, des après-midi ensoleillés à l'Éco-Parc, des jeux de société et plusieurs activités surprises.

Le camp de jour de Lac-Etchemin est un camp de jour divertissant, enthousiaste et dynamique. On vous promet l'un de vos meilleurs étés. Au plaisir de vous y voir.



PROGRAMMES D'AIDE

Fonds culturels



Initiative parents et grands-parents

Vous avez un projet pour les familles et les aînés?



Aide financière aux familles lacetcheminoises

Achat de produits d'hygiène durable



une naissance un livre

LE CONSEIL MUNICIPAL
CONSULTE SA POPULATION :

Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble



POUR PLUS D'INFORMATION :
www.lac-etchemin.ca
ou Jude Emond
418 625-4521 poste 2232

SERVICE DES LOISIRS

Animation loisirs et sports - Culture et vie communautaire

CENTRE-VILLE EN COULEURS

Le comité de suivi de la Politique culturelle revient avec la deuxième édition de Centre-ville en couleurs.

12-13 août 2023
Éco-Parc des Etchemins
10 h à 16 h

6 jeunes artistes de la région peindront devant public durant les 2 journées.

Au programme

Ateliers de cirque de type ouvert, "Viens essayer" permet au plus grand nombre de participants de découvrir et de perfectionner leur talent en cirque.



Présentation de textes composés par des étudiants du secondaire dans le cadre du projet OSE.

Musique, ambiance
Une date à retenir pour toutes les familles.

Visitez notre place éphémère installée en face de l'Édifice municipal, on vous présente les œuvres réalisées lors de la première édition.

La Grande Marche Pierre Lavoie

La Grande Marche Pierre Lavoie aura lieu à Lac-Etchemin en 2023 beau temps mauvais temps, le samedi 14 octobre à 10 h.

Un parcours débutant à l'Éco-Parc en passant par le Camping Lac-Etchemin.

Contactez M. José Poulin au 418 625-4521, poste 2229.

Les coffres à jouer sont de retour

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés annonce le retour de 2 coffres à jouer pour la prochaine saison estivale. Le premier situé au Parc du Ruisseau et le deuxième, au Parc Gourde. Le contenu des coffres sera revu pour une expérience en famille des plus agréables. Si vous avez des équipements que vous souhaitez offrir, libre à vous de les déposer dans les coffres. Un bel été à tous.

Programmation de loisirs 2022-2023

Vous souhaitez offrir des cours, suivre des cours et connaître de nouvelles disciplines, il est déjà le temps de préparer la nouvelle programmation de loisirs qui sera disponible à l'automne 2023.



Date de tombée pour offrir une activité : 7 juillet

Consultez la dernière version :
<https://lac-etchemin.ca/loisirs-et-culture/programmation-et-inscription-aux-activites/>

25^e CHRONIQUE

“Témoins du passé”

par Germaine Lessard

Vers 1942, le bâtiment à l’avant-plan était propriété de la Coopérative Agricole. Devenu «Le Bunker», bar situé au 100, rue Giguère, il est encore un lieu de rencontres en 2023. Derrière celui-ci, la grange qui appartenait à M. Joseph Perreault est devenue l’usine de bâtons de hockey en 1945. À l’arrière-plan, au centre, on aperçoit le restaurant de Trefflé Gagnon en construction.

Coll. Roberte Gagnon



Saviez-vous qu’en 1941, le chiffre d’affaires de la Coopérative Agricole atteignait 118 972 \$*, un montant impressionnant pour l’époque. Indexé selon l’inflation, ce montant représenterait 2 130 950 \$ en 2023.

* Source: livre du 75^e anniversaire de Ste-Germaine



Au centre de la photo, une vue aérienne de l’usine de bâton de hockey. À l’arrière de l’usine, le bois nécessaire à leur fabrication.

Cette photo est une capture d’écran tirée du film 16 mm réalisé par l’abbé J. Désiré Bergeron vers 1950.

Agenda communautaire

MESSAGE IMPORTANT :

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture de chaque numéro de l'Info du Lac.

13 juin

Quatrième échéance de taxes municipales.

17-18 juin

SUPfest Lac-Étchemin à l'Éco-Parc

23-24-25 juin

Vente de garage collective.

23 juin

Fête nationale à l'aréna de 17 h à 23 h.

24 juin

Fête nationale à l'Éco-Parc.

28 juin

Soirée musicale – à l'Éco-Parc – 19 h à 20 h 30.

2 juillet

Marché aux puces – Goût d'agir –
aréna de 9 h à 16 h.

4 juillet

Séance ordinaire du Conseil municipal
à compter de 19 h.

5-12-19-26 juillet

Soirée musicale – à l'Éco-Parc – 19 h à 20 h 30.

29 juillet

Samedis d'bouger - Sentier écologique de la
Haute-Étchemin de 9 h 30 à 11 h.

1 août

Séance ordinaire du Conseil municipal
à compter de 19 h.

2 et 9 août

Soirée musicale – à l'Éco-Parc – 19 h à 20 h 30.

3 au 6 août

Tournoi de balle-molle familial.

12-13 août

Centre-ville en couleurs à l'Éco-Parc.

2 septembre

Triathlon Bionick.

5 septembre

Séance ordinaire du Conseil municipal
à compter de 19 h.

5 septembre

Cinquième échéance de taxes 2023.

10 septembre

Festival d'Élégance B. Dupont - Éco-Parc.

3 octobre

Séance ordinaire du Conseil municipal
à compter de 19 h.

14 octobre

Grande Marche Pierre Lavoie.

11 octobre

Sixième versement de taxes municipales.

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2023

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

10 JANVIER • 7 FÉVRIER • 7 MARS • 4 AVRIL
2 MAI • 6 JUIN • 4 JUILLET • 1^{ER} AOÛT • 5 SEPTEMBRE
3 OCTOBRE • 7 NOVEMBRE • 5 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :
Monsieur

Camil Turmel

Conseillers :
Madame
Messieurs

Joan Gagnon
Guyda Deblois
Yannick Dion
Fabien Lacorre
Sébastien Ouellet
Normand Poulin



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-4521, poste 2100



208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : reception@lac-etchemin.ca
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis et d'intérêt public. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à cinq (5) reprises. Des publications sont disponibles en février, avril, juin, octobre et décembre.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit:
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : reception@lac-etchemin.ca

L'équipe de la rédaction